

## LETTRE OUVERTE AUX PRESIDENTS DEPARTEMENTAUX ET ARTISANS BOULANGERS DE FRANCE

Monsieur, Cher collègue et ami,

En ce début d'année 2012, qu'il me soit, et qu'il nous soient permis de vous exprimer nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, de prospérité, à vous-même, à votre famille, mais aussi à vos proches.

C'est en particulier au titre des vœux de solidarité professionnelle que nous venons à vous. En effet, comme vous avez pu le constater dans des courriers ou mails, nous avons au titre de mon département, et de ma région une divergence d'appréciation sur plusieurs sujets très importants et sensibles, avec notre Président national, concernant la boulangerie.

De notre point de vue, un administrateur, dans le cas d'espèce, n'a de comptes à rendre qu'à ceux qui l'ont élu.

Un administrateur n'est pas au conseil d'administration confédéral pour avoir le doigt sur la couture du pantalon et subir, en signant en permanence des chèques en blanc, mais bien pour se saisir des dossiers incombant à sa responsabilité, pour être un acteur, une courroie de transmission des doléances de ses mandants, et au final participer dans le respect des statuts et des personnes, mais sans complaisance, à la définition de notre politique confédérale, politique qui sera ensuite mise en œuvre par le Président.

C'est à cette seule condition que notre conseil d'administration confédéral peut remplir pleinement le rôle qui doit être le sien. D'ailleurs cette vision ne souffre d'aucune ambiguïté, elle est soutenue par nos statuts confédéraux qui font bien apparaître que notre confédération est une émanation des départements, donc issue de la volonté de notre base.

Telle est notre vision que nous avons de l'exercice de cette responsabilité. Comme représentant de ma collectivité, je n'entends pas y déroger car c'est la seule qui respecte les missions fixées par nos mandants, mais aussi parce que c'est la seule qui respecte l'esprit et la lettre de nos statuts. Toute autre vision ou lecture de nos « tables de la loi » est contraire aux intérêts économiques et politiques de notre métier.

Mes chers confrères l'heure est grave, un honnête homme, un honnête administrateur est suspendu parce qu'il assume avec conscience et rigueur les missions qui lui ont été confiées.

Je n'irai pas plus avant sur ce point fondamental car j'estime qu'une fonction dont la légitimité, acquise et soutenue par sa base, dument mandatée, respectant les personnes et nos statuts, n'a pas sans cesse à se justifier et en tous cas pas au niveau incriminé.

La seule justification que j'ai à faire dans le dossier en cause est de dire qu'à aucun moment je ne suis sorti de mes missions d'administrateur. Mon comportement, ainsi que les mots et termes employés, que j'assume totalement à condition qu'ils ne soient pas instrumentalisés et sortis de leur contexte, sont restés à l'intérieur des limites couramment admises dans le débat en politique socioprofessionnelle.

Néanmoins, la seule question qui vaille est pourquoi l'utilisation de tels moyens absolument disproportionnés : pour exclure un département ? , pour se soustraire au débat d'idées et éviter de rechercher des solutions aux problèmes posés ?, ce qui au final remettrait peut être en cause des intérêts particuliers ?.

Dans cette affaire, eu égard à une situation totalement illégitime qui n'est pas de notre fait. Qui n'est pas du fait de notre maison commune, mais de la volonté d'un homme. J'ai le soutien réel et absolu de ma base qui me demande d'engager un recours, afin que son honneur et le mien soient rétablis et la démocratie respectée : mes confrères se sentent injustement stigmatisés.

Qu'il nous soient permis de dire que nous ne partageons pas la méthode de validation utilisée par le Président national pour imposer au conseil d'administration un vote « à l'unanimité ». En effet, il est choquant et honteux, de voir écrit que le conseil a validé la suspension de mon département à l'unanimité, et ceci pour deux raisons.

La première c'est précisément qu'il ne pouvait pas y avoir unanimité dans la mesure où ma région a été exclu du vote. Il faut que le vote soit effectif et le résultat de celui-ci connu, pour que la mesure envisagée prenne effet. J'aurais du légalement participer au vote comme président régional et administrateur confédéral, et je n'aurais pas voté les sanctions, donc il est faux de dire qu'il y a eu un vote à l'unanimité.

La deuxième raison est que le Président Confédéral voulait éviter la présence du représentant de l'Auvergne pendant le vote car cela lui permettait d'imposer un vote à main levée, ce que j'aurais catégoriquement refusé. Bien évidemment un vote à bulletin secret aurait été différent.

Comme vous le savez une partie des membres du conseil d'administration sont sous lien de subordination hiérarchique vis-à-vis du Président national. Dans la mesure où ils sont nommés et non élus, révocables à tout instant par ce Président, vous comprenez qu'il soit légitime de s'interroger dès lors sur les aspects démocratiques de notre mode de fonctionnement.

Par ses méthodes, son comportement, son irrespect des règles, le président actuel donne l'image d'une confédération qui apporte plus de problèmes aux artisans boulangers que de solutions.

Il arrive un moment, ou il faut savoir dire STOP, ces pratiques ne peuvent plus être cautionnées.

Aussi mes chers collègues, après 30 années d'artisanat boulanger, après 30 années également de véritable syndicalisme professionnel les mains dans le moteur sur le terrain, d'expérience au service des autres, j'ai atteint une certaine maturité. Ma modestie dût-elle en souffrir, aujourd'hui, j'ai une vision claire de mes fonctions au service de mon métier, des hommes et des femmes qui le composent et de leur besoins généraux et particuliers dans leur cadre d'activité. J'ai aussi ce qui est plus rare, une vision politique structurée de ce que doivent être nos institutions socioprofessionnelles vis à vis de l'économie, de nos adhérents, et des relations que nous devons avoir avec les pouvoirs publics.

Je ne tirerai pas sur l'ambulance, la destruction a assez duré. J'ai toujours été un homme constructif, créatif, sensible, emphatique aux besoins des autres. Mon

expérience, mon parcours, mes échecs aussi, m'ont permis d'atteindre le haut degré d'exigence, de responsabilité face aux problèmes rencontrés. Depuis 3 décennies, ma démarche collective est là pour le démontrer.

Dans ces circonstances, ce ne sont pas des manœuvres basses de mauvaise politique qui vont nous détourner. Notre confédération non seulement ne doit pas être au dessus des lois, mais elle doit être exemplaire face à la loi. C'est à cette condition qu'elle retrouvera sa crédibilité chez les artisans boulangers, crédibilité qui est depuis bien trop longtemps largement entamée.

Il n'est pas bon de se complaire, de façon excessive dans une critique exagérée, cela finirait, lorsque l'on aime passionnément son métier, par s'apparenter à de l'auto flagellation et nous souffrons assez comme cela. Mais tout de même, chacun sait ce qu'il convient de penser de certains sujets et de certaines méthodes imposées par le président. Sans être exhaustif, en voici quelques-uns :

- la destruction du séminaire des boulangères, qui réunissait 350 boulangères par an. Résultat : quasiment plus de commission féminine. Pire, on en est à se demander s'il ne faudrait pas faire appel aux retraitées pour la reconstituer !
- la mutuelle AG2R, car c'est bien ainsi qu'il faut l'appeler, si nous sommes tous d'accord pour dire que le principe est une avancée sociale indiscutable, en revanche les conditions de sa mise en place peut être légitimement discutée. Bientôt 5 ans après, les stigmates des diverses humiliations que sa mise en place forcée à entraîner ne sont pas encore résorbés ;
- la nouvelle enseigne, plusieurs millions d'euros investis, pour un résultat complètement à côté ! 400 enseignes vendues, c'est dire si l'investissement était approprié !
- « univers boulangerie » à part les cadres de la profession, et pas tous, je n'y vois régulièrement que très peu d'artisans boulangers. Les problèmes du syndicalisme professionnel ne sont jamais évoqué, il semblerait que ce mot est devenu honteux et surtout pas des problèmes des boulangers, à croire que nous ne vivons pas dans le même univers !. Dans ces conditions là encore, le rapport coût financier et bénéfique pour les artisans doit pouvoir être objectivement abordé ;
- les tergiversations autour de la CGAD, qui même si elles avaient un fondement réel et sérieux, ont été bien mal gérées. En effet, malgré un certain retour à la normale, que de temps perdu et de relations entre les hommes et les femmes abimées, se traduisant par des tensions qui dernièrement nous ont fait perdre certaines chambres des métiers.

Arrêtons là, notre regard attrister sur une gestion indéfendable... , pour ne pas dire plus, des dossiers où à l'évidence le respect de la philosophie de nos statuts et la concertation auraient permis à notre confédération d'être mieux considérée. Après tout, peu importe les divergences d'appréciation sur tel ou tel sujet, ce qui compte dans le syndicalisme professionnel, c'est le service réel rendu à ses mandants que sont nos entreprises. Ceci vaut tant dans le domaine du fonctionnement de l'entreprise au quotidien, que dans les divers positionnements stratégiques, face à un avenir qu'il faut essayer de maîtriser.

Hélas, depuis bientôt 14 ans, nous devons dire pour notre part que nous avons beaucoup de mal à saisir la vision du Président actuel quant à l'avenir de la boulangerie artisanale, d'ailleurs en a-t-il une...

D'autres en avaient une, nous ne citerons, que Messieurs Philippe LASSERRE, Paul GRINGOIRE, Francis COMBES, Jean PAQUET, Jean CABUT.

Si nous remontons trente ans en arrière, en 1982, Jean PAQUET prend la tête de notre confédération. Il va la diriger pendant treize ans à un moment grave de changements profonds du contexte économique et social. C'est l'époque où il était annoncé 5000 terminaux de cuisson pour les années 1990, c'est l'époque aussi où tous les médecins disaient que le pain n'était pas bon pour la santé.

Face à ces enjeux majeurs, une génération s'est levée, elle a pris ses responsabilités, une réaction positive a été engagée et nos valeurs fondamentales réaffirmées. C'est ainsi qu'en :

- 1983 des états généraux ont été programmés, de ces rencontres des orientations se sont dégagées ;
- 1985 le rapport GIRA commandé est communiqué;
- 1986, accordant les actes et les discours, la reconnaissance de la commission féminine validée ;
- 1990 notre présence aux entretiens de BICHAT validant le fait que le pain est bon pour la santé ;
- 1992 création d'espace pain information, également la mise en place d'une mutualisation de prise en charge de l'indemnité de licenciement pour maladie professionnelle, accident du travail, également de l'indemnité de licenciement à la reprise de fond en première installation..... ;
- 1993 obtention du décret « pain de tradition française, et pain maison », validation d'un nouvel INBP, outil stratégique s'il en est.

Voilà quelques dates emblématiques de notre histoire récente qui démontrent à l'évidence que là où il y a une vision, il n'y a pas de fatalité. Nous continuons par le Président CABUT de 1995 à 1998, qui trois ans après avoir défilé dans les rues avec 5000 boulangers a obtenu en 1998 une loi sur l'appellation « BOULANGERIE ».

Depuis 1998, le Président actuel mis à part la mise en place de la mutuelle AG2R, de façon largement controversée, quel autre bilan constructif a-t-il jusqu'à présent laissé, quelle vision, quelle orientation, quel projet pour l'avenir, puisqu'il désire se représenter... .

En réalité, en tant que responsables, la première question que nous devons nous poser est la suivante, dans un monde qui va très vite est-il raisonnable de donner carte blanche pour un nouveau mandat au Président actuel ce qui ferait 19 années de présidence, c'est-à-dire une génération, alors que pendant près de quatorze ans il a si peu fait pour les boulangers.

Pire, depuis 2010, il est Président national de la CGAD, on nous dit que la raison de sa future candidature serait d'obtenir la prochaine présidence de l'UPA, là encore se pose la grande question : pour quel projet..., de cela, là encore, il n'est jamais parlé. Au-delà de 67 ans, ne s'agit t'il pas plus d'une gestion boulimique de carrière. Il est utile de rappeler à cet égard que le président actuel dispose déjà d'un nombre de fonctions pléthorique, plus élevé que le nombre de jours de la semaine !!! Dans ces conditions, comment trouver le temps à consacrer pour un engagement résolu destiné à solutionner les grands dossiers de notre secteur d'activités.

Le pouvoir n'a de sens que dans la mesure où il est au service d'un projet. Hors de nombreux collègues constatent depuis trop d'années des dérives dangereuses, notre confédération gère et monopolise des fonds très importants, le paritarisme, les accords financiers AG2R avec nos satellites que peuvent être par exemple les risques civils de la boulangerie, les accords avec la filière, les accords avec d'autres partenaires y compris à travers la gestion de marque et concours... .

Ce faisant, elle n'a plus besoin du cordon ombilical financier qui la relie à la base, (alors qu'elle est une émanation juridique de celle-ci) cette dérive est extraordinairement dangereuse car l'argent pourtant nécessaire, mais mal utilisé, peut conduire au risque d'un phénomène de cour et à un clientélisme qui nous détourne de nos missions démocratiques qui doivent rester respectables si elles veulent être respectées.

Le danger de voir notre confédération ne vivre que pour elle-même au niveau national existe, et il nous faut à tout prix l'éviter. Sa mission vertébrale originelle, doit rester prioritairement de défendre les intérêts économiques et sociaux de toutes les structures syndicales présentes sur tout le territoire et par voie de conséquence de leurs ressortissants avec bien entendu une vision globale.

Comble de l'ironie, avons-nous besoin de vous le dire, vous le constatez régulièrement, très peu de personnes connaissent en détail l'ensemble des éléments constituant le très important budget confédéral, mais aussi de ses divers satellites, pourtant approuvés par tous. Nous pouvons dire sans trop nous tromper que tout le conseil d'administration confédéral, et une partie du bureau, n'est jamais complètement informé des comptes de notre maison et surtout pas de l'affectation stratégique selon laquelle l'ensemble du budget est acquis et employé. Encore une fois totalement validé par tous, y compris à l'assemblée générale, la situation finit par être absurde, jamais de document disponible détaillé avant et en assemblée générale pour chacun des membres, l'AG fait confiance au conseil d'administration, qui lui-même fait confiance au bureau, qui lui fait confiance au Président : et si le Président était défaillant ?

Mon rôle d'administrateur (était) entre autres, de veiller à la sauvegarde de l'essentiel, aujourd'hui mon rôle de Président de département momentanément suspendu d'affiliation à notre confédération est avec mes adhérents, de vous sensibiliser sur les conséquences des divers dysfonctionnements, qui ont un impact à terme sur les parts de marché sans cesse en baisse de la boulangerie artisanale. Ces pertes de parts de marché se traduisent par des pertes d'emplois, et des drames économiques et humains. Il est urgent d'infléchir un mode de fonctionnement totalement obsolète, qui si rien n'est fait, nous conduit à notre propre perte.

Autre urgence qu'il devient obligatoire d'aborder, l'état de nos forces vives sur le terrain, sans lesquelles une confédération n'a pas de légitimité ni de sens pour exister. Je veux parler de l'état globalement délabré de nos syndicats départementaux pour certains dans une situation financière désastreuse, quand ils n'ont pas pour d'autres disparu.

N'est-il pas des missions de notre confédération d'avoir un certain regard sur ce qui se passe dans le cadre de difficultés dans les structures départementales, d'y apporter un minimum, voir un maximum de solidarité et d'entraide, surtout quand elle monopolise au niveau national tous les financements. L'annulation des dettes

d'affiliation de quelques départements choisis, lors des élections confédérales, ne peut être considérée comme une politique de fond.

Quant à la commission AD HOC sensée résoudre par une liste de solutions les difficultés, les conclusions ont été déposées en 2010 à l'AG de juin. Depuis, plus rien, malgré des pistes intéressantes, nous sommes restés sur une impression d'os à ronger pour calmer certains esprits dont le dynamisme commençait à gêner. Pourquoi ne pas avoir profité des conclusions de cette commission AD HOC pour constituer une commission opérationnelle, dont l'objectif aurait été d'aller sur le terrain en collaboration et à la demande des départements en difficulté, afin d'étudier ensemble les possibilités de solution pour sortir de la crise à laquelle ils sont confrontés.

Plus largement, se serait posé le problème de notre besoin de restructuration qu'il faudra bien à un moment ou un autre envisager. Il suffit de regarder notre réalité de terrain, jamais le nombre d'adhérents à jour de cotisation affiliés au niveau national n'a été si peu élevé. Notre légitimité représentative peut à tout moment être en danger. De nouveaux syndicats ont déjà émergés, certains de nos collègues adhèrent actuellement au deux, il serait intéressant de savoir ce qu'ils vont y chercher. D'autres, commencent à parler de la création d'un syndicat artisanal national à adhésion et démocratie directe en utilisant internet, qui pour une somme peu élevée, permettrait à leurs entreprises d'être mieux défendues et représentées. Le danger potentiel est latent. Il faut l'éloigner, Anticiper plutôt que de subir est la seule politique qu'il faille impulser en la matière.

Un Président de stature nationale est un Président qui sait rebondir sur des idées venant aussi de ses administrés, Jean PAQUET avait su rebondir sur l'idée de spécificité du pain français face à une Europe trop libérale sur le sujet. Par exemple, suite à une expérience conduite dans le Jura dans les années 1985, ainsi que le contenu d'un courrier adressé par un boulanger du Puy-de-Dôme à la même époque demandant la mise en place d'un label de protection et de qualité « pains français », cette approche s'est traduite en 1993 par l'obtention l'appellation « pain de tradition française ».

Depuis 1997, cela fera bientôt 15 ans que nous militons humblement, mais avec conviction, à chaque fois que nous en avons l'opportunité y compris à l'intérieur de notre profession, pour que nous travaillons avec les instances politiques à l'instauration d'un statut particulier pour l'artisanat alimentaire. Ce statut pourrait facilement lui-même s'intégrer à une loi programme ou une loi d'orientation de l'artisanat devenue indispensable si nous voulons sauver notre secteur économique. Le Président actuel pourtant informé, n'a jamais soutenu ce projet... .

Cette inaction est d'autant plus dommageable pour notre secteur d'activité, que lors de la dernière campagne électorale présidentielle, François BAYROU, Nicolas SARKOZY, et Ségolène ROYALE, se sont dit d'accord pour la mise en place d'un genre de « small business act » à la française . Autrement dit un statut particulier pour certains types d'entreprises. C'est précisément ce dont à besoin l'artisanat alimentaire aujourd'hui dans notre pays.

Quelle déception de voir notre confédération totalement absente, et inopérante sur ce sujet.

Une des idées que nous mettons en avant dans notre démarche est de dire qu'il devient urgent que notre société se prononce sur le modèle d'artisanat alimentaire qu'elle souhaite pour demain. Nos entreprises ont besoin de visibilité, de lisibilité et de pérennité pour s'engager dans la formation, l'apprentissage et investir avec confiance pour l'avenir.

Actuellement, toutes les études le démontrent à chiffre d'affaires égal, l'artisanat lorsqu'il est mis en concurrence avec les industriels, ne peut supporter la compétition puisqu'il a trois fois plus de main d'œuvre et de charges. Cette situation vient du fait que la base de production de l'artisanat est le travail manuel, les machines dans notre cas sont accessoires. Notre outil de production, la main d'œuvre n'est donc pas amortissable.

Par contre, la base de production d'un industriel ce sont les machines, qui elles sont totalement amortissables. C'est cette réalité de fonctionnement d'entreprise sur des bases différentes et opposées qui se retrouvent soumises aux mêmes règles du plan comptable et fiscal. Les conséquences de cette situation pour nous artisans sont catastrophiques, puisque l'industrie est avantagée et l'artisanat est lourdement pénalisé. Notre position en l'état ne peut que se détériorer ce d'autant que la qualité industrielle ne cesse de progresser et que le coût de notre main d'œuvre non délocalisable n'en finit pas d'augmenter.

Nous ne pouvons plus supporter cette concurrence déloyale cautionnée par l'état, qui se traduit par des pertes de parts de marché. Refuser d'être traité du point de vue comptable sur des bases identiques aux industriels doit être le combat de notre artisanat pour les prochains mois, voire les prochaines années. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions nous sauver. Ce point est vital, il est stratégique et assurément incontournable si demain nous voulons encore exister.

Cher collègue vous le constatez chaque jour, il y a beaucoup à dire mais surtout beaucoup à faire de façon urgente, ces quelques lignes un peu longues, vous me le pardonnerez, ont pour objectif de mettre en exergue nos dysfonctionnements internes indéfendables. Ces quelques mots ont aussi pour ambition de dire qu'une autre politique est possible et indispensable à la confédération.

2012 pour nous artisans boulangers pâtisseries doit être une année de renouveau, une année d'espoir, un nouvel élan doit naître avec ou sans le Président actuel à l'occasion des élections fédérales.

Il est devenu une nécessité impérieuse, celle de se débarrasser totalement des habits d'une confédération d'un autre temps arque-boutée sur elle-même, compassée, voir archaïque par certains cotés. Ceci est d'autant plus intolérable que nous avons des collaborateurs administratifs de grande qualité et que certains travaux de commissions sont d'un niveau dont nous pouvons tous nous féliciter. Mais ces deux points importants ne suffisent pas à équilibrer une politique générale, qui reste inappropriée. Il est plus que temps d'ouvrir les fenêtres, de faire souffler un vent nouveau, un vent d'espoir et d'avenir à travers des nouvelles idées, et des ambitions collectives et stratégiques fédératrices. Il y va de notre intérêt, mais aussi de l'intérêt de notre société à charge pour nous tous de nous y impliquer.

Pour notre part, ayant été écarté abusivement du conseil d'administration national pour avoir demandé à ce que certains dysfonctionnements contraires à nos statuts soient réglés, nous n'avons plus d'obligation de réserve à avoir. Nous désirons

simplement participer activement et concrètement à la mise en place d'un vrai débat sur l'avenir de la boulangerie artisanale à l'occasion de nos élections confédérales.

Ce débat est capital pour une organisation de l'importance de la notre. C'est pour cela que nous faisons appel à votre sens des responsabilités. Je sais comme responsable départemental, pour avoir rencontré un certain nombre d'entre vous dans le cadre de diverses activités, que nous sommes très nombreux à partager ce constat, nous savons aussi qu'en tout il faut un point de départ, qu'il n'est pas facile de fédérer, mais d'autres l'ont dit avant nous, là où il y a une volonté, il y a un chemin. Ce chemin passe obligatoirement par le rassemblement d'hommes et de femmes responsables, sensibles, mesurés, mais avec des convictions chevillées au corps.

Notre boulangerie artisanale, celle que nous aimons tant mérite d'être défendue et pérennisée. C'est parce que nous pensons qu'actuellement cet objectif est délaissé que nous, nous adressons à vous. Mais pour que notre action ait du sens, il faut qu'elle soit largement partagée. Aussi cher collègue, nous avons besoin de connaître votre opinion sur cette question qui nous concerne tous. Naturellement, nous vous garantissons la confidentialité totale de la nature de nos échanges, c'est pour cela aussi que la communication passe par mail et portable personnel.

Si nous sommes suffisamment nombreux à vouloir une autre politique confédérale, alors il deviendra indispensable de se rencontrer et discuter ensemble des orientations et décisions à adopter.

Si nous devons poursuivre notre action, l'objectif minimum à atteindre serait d'obtenir une présence suffisamment importante au sein du bureau confédéral afin de peser sur toutes les décisions.

Bien entendu, si nous représentons un nombre de voix conséquent mais minoritaire, nous pouvons espérer faire pencher la balance du côté du candidat qui nous semblera le plus approprié. Dans l'absolu, nous pouvons aussi présenter notre propre candidat.

Cher collègue, il nous faut des responsables qui défendent les intérêts des mandants avant la gestion de leur carrière personnelle et les indemnités ou jetons de présence. Malheureusement de nos jours, c'est trop souvent le contraire qui se produit. Il dépend de nous de rééquilibrer cette fâcheuse tendance. Bien évidemment, lorsque l'on a bien défendu les biens collectifs, il n'est pas interdit de penser à ses intérêts personnels, il y a un ordre en toutes choses, celui-ci en la circonstance doit être respecté.

Je reste comme président départemental, et régional à votre disposition pour tout dialogue, échange, soutien, suggestion ou autre initiative. Notre magnifique métier mérite bien un noble débat sur des idées, des projets et autres perspectives d'avenir, dans l'honneur, la dignité, le respect des personnes et des règles statutaires.

Dans l'attente de vous lire ou de vous écouter, veuillez agréer Monsieur, Cher collègue et ami, l'expression de mes, et de nos sentiments confraternels et amicaux.

**Amandio PIMENTA**  
port :06.80.70.86.07

mail : [amandio.pimenta@wanadoo.fr](mailto:amandio.pimenta@wanadoo.fr)

**Président départemental de l'Allier et Président  
régional de l'Auvergne**